

Les 7 plumes

12, rue des écoles

72 650 SAINT SATURNIN

**Procès-verbal du conseil d'école n°1
Les 7 plumes St Saturnin (13 novembre 2025)**

Présents :

- ⇒ Mesdames Basthiste-Rottoli, Bonin, Bonnin, Desbleds, Gourlay, Moreau, Rasselet, Pianasso, Tronchet (parents élus).
- ⇒ Mesdames Rousseau, Stervinou ; Monsieur Gouedard (mairie)
- ⇒ Mesdames Bouvet, Gabillet, Letourneur, Moitet, Monnier, Morlot-Nicolas, M Pourceau (enseignants).
- ⇒ Monsieur Lesiourd (DDEN)

Excusés :

- ⇒ M Monbrun Inspecteur de l'Éducation Nationale, circonscription Le Mans/Coulaines.
- ⇒ Mme Arlandis (parent)
- ⇒ Mme Maignan, Martin, M Goulette (mairie)
- ⇒ Mme Bardet (enseignante)

Ouverture de la séance par la désignation des secrétaires et un tour de table pour présentation individuelle.

Secrétaires : Mme Letourneur (enseignante) et Mme Rasselet (parent).

1) Modalités de votes et rédaction du PV du conseil d'école.

Il est décidé de procéder par vote à main levée à l'unanimité.

Le procès-verbal est rédigé par le directeur. Il est envoyé au parent secrétaire nommé lors du conseil d'école pour relecture. Le directeur transmet ensuite le document en format numérique pour une mise en ligne sur le site internet de la mairie. Les parents sont informés par mail et affichage de la date et des modalités d'accès au PV. Il est toujours possible d'obtenir un exemplaire papier par une demande écrite auprès du directeur.

2) Élections des représentants des parents d'élèves :

Une seule liste a été constituée par neuf parents candidats : Arlandis, Basthiste-Rottoli, Bonin, Bonnin, Desbleds, Gourlay, Moreau, Rasselet, Pianasso, Tronchet (parents élus).

- ⇒ Résultat de l'élection du vendredi 10 octobre 2025.

Participation	
Inscrits	266
Votants	155
Bulletins blancs ou nuls	10
Suffrages exprimés	145
Taux de participation	58,27%

Monsieur Pourceau remercie Mesdames Bonnin et Moreau (parents élus 2024/2025), et Mme Stervinou (mairie) qui ont effectué le dépouillement des bulletins de vote.

3) Règlement intérieur, charte de la laïcité, protection des élèves (dispositif Phare).

Le règlement intérieur de l'année 2025/2026 est adopté à l'unanimité.

Pour mémoire, le règlement intérieur et la charte de laïcité sont accessibles sur le site internet de la mairie. Les familles qui souhaiteraient recevoir un exemplaire papier devront en faire la demande par écrit auprès du directeur de l'école.

Précision : face à la recrudescence des absences pour convenances personnelles, M Pourceau informe les parents élus qu'un rappel du cadre légal et règlementaire sur les absences sera fait dans les cahiers de liaison. Aussi, ces absences seront notifiées explicitement sur le bulletin semestriel.

Protection des élèves :

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, la circonscription Le Mans Nord – Coulaines, sous la responsabilité de son Inspecteur a élaboré un protocole de traitement des situations de harcèlement. Les familles ont connaissance de ce protocole qui leur est présenté lors de la réunion de rentrée.

Le directeur d'école, dès que les faits lui sont révélés, informe l'Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de la situation. Celle-ci est alors prise en charge conjointement par le directeur et l'équipe ressource de la circonscription.

Le traitement de ces situations déclenche automatiquement la mise en œuvre du protocole de la circonscription. La gestion de chaque situation donnera lieu à des entretiens confidentiels avec les différents protagonistes (victime, témoin, intimidateur) sans qu'aucune autorisation des responsables légaux ne soit nécessaire.

Les responsables légaux de l'enfant victime sont régulièrement informés par le directeur d'école.

4) Organisation pédagogique :

Effectifs au 13/11/2025 :

Effectifs par niveau	
CP	24
CE1	33
CE2	34
CM1	31
CM2	37
Total	159

Répartition par classes	
CP (Mme Moitet)	18
CP/CE1 (Mme Letourneur)	19 (6+13)
CE1 (Mme Morlot Nicolas)	20
CE2 (Mme Bouvet)	26
CE2/CM1 (Mme Monnier)	23 (8 + 15)
CM1/CM2 (Mme Gabillet)	24 (16+8)
CM2 (M Pourceau ; Mme Bardet)	29
Total	159

Précisions : présences adultes dans les classes.

- Classe de CM2 : Mme Bardet assure la classe le mardi et douze lundis sur l'année (décharge direction).
- Mme Thibault (AESH ; affectée 24 h sur l'école) accompagne deux élèves dans le cadre d'une aide accordée par la Maison de l'autonomie (ex MDPH). Ces interventions s'effectuent dans les classes de CP/CE1 (un élève) et CE2 (deux élèves).
- Mme Poirier (AESH ; affectée 24 h sur l'école) accompagne deux élèves. Ces interventions s'effectuent dans les classes de CE1 (une élève) et CM2 (un élève).
- Mme Haloppe (AESH ; affectée 24 h sur l'école) accompagne deux élèves dans les classes de CP (un élève) et CE2/CM1 (une élève).

L'école est en attente de notifications pour deux demandes déposées en 2024/2025.

Prévisions d'effectifs 2026/2027 :

Ce tableau est renseigné à partir des effectifs présents en maternelle et en élémentaire.

	2026/2027
CP	29
CE1	24
CE2	33
CM1	34
CM2	31
Total	151

Organisations particulières :

Échanges de services :

- Mme Morlot Nicolas : anglais (CM1/CM2) / Mme Gabillet : sciences (CE1).
- Mme Bouvet : sport/sciences (CE2/CM1) / Mme Monnier anglais (CE2)
- Mme Moitet : sciences (CP/CE1) / Mme Letourneur : anglais (CP)

5) APC (aide pédagogique complémentaire) :

Il s'agit d'un *temps* Éducation nationale, placé sous la responsabilité des enseignants avec un groupe restreint d'élèves. Cette activité n'a pas de caractère obligatoire pour les élèves (soumise à autorisation parentale).

→ Obligation légale :

- 36 heures annuelles.
- Axes de travail : aide personnalisée autour de la lecture/l'écriture, les mathématiques ou travaux autour de projets ponctuels.

→ Organisation adoptée par l'équipe pédagogique est reconduite **pour 2025/2026** :

- 1 heure le mardi de 16h15 à 17h15. M Pourceau (CM2) est dispensé de ce volume horaire au titre de la direction, Mme Bardet assure 12h sur l'année.

6) Travaux mairie investissements :

→ Réfection toilettes : les travaux étaient achevés pour la rentrée scolaire 2025.

→ Aménagement de la cour : la première phase du projet entamé sur l'année 2024-2025 avec un bureau d'étude arrive à son terme : il reste quelques derniers arbitrages pour la conception (réunion prévue le 9/12). La mairie doit ensuite finaliser le financement (demande de subvention ...). Il est prévu un début des travaux en juin 2026 : la partie « terrain de foot » de l'école serait neutralisée.

→ Réfection de la toiture par tranche : la première tranche (toiture classe CM2) a été exécutée en juillet 2025.

7) Rased :

Le réseau d'aide (psychologue, maîtres spécialisés E et G) intervient à la demande des enseignants. Les parents peuvent prendre l'initiative de contacter le Rased au 02-43-81-15-96.

À noter : les enseignants du Rased interviennent sur un secteur couvrant plusieurs écoles. Les mairies financent les besoins en matériel de ces enseignants.

8) Finances :

Bilan 2024/2025 de la coopérative scolaire :

Les charges se sont élevées à 19 048,36 € pour un produit de 12 505,80 € soit un bilan déficitaire de 6 542,56 €. Il est à noter qu'il a fallu provisionner 6 845€ pour bloquer la réservation du centre pour la classe découverte 2025/2026 des classes de CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2. Le compte reste évidemment positif malgré cet exercice comptable déficitaire.

La mairie a versé 1 274 € pour la coopérative. Les autres subventions se sont élevées à 2 468 € (transport 2 000€ et bibliothèque du Val de Vray 468€ (la subvention classe découverte sera affectée au bilan 2025/2026).

Le versement volontaire des familles s'est élevé à 2 360€.

L'association de parents d'élèves *Les écoles en fête* a effectué un don global de 3 150€ : un versement initial pour l'école de 2 550€ (15€/élève) puis un versement de 600€ pour le projet théâtre des classes de CP, CP/CE1 et CE1.

Les photos scolaires ont dégagé un bénéfice de 1 001,93€.

Année scolaire en cours :

- Versement volontaire des familles (18€ demandé par enfant, 30 pour 2 et 40 pour 3).
→ au 13/11/2025, le montant de la participation des familles s'élève à 2 310€.
- Don *Les écoles en fête* : 2 355€ (15€ par élève) pour la dotation annuelle + 4 500€ alloués à la classe découverte.
- Subvention mairie : coopérative : 1 276 €.

Demande de financement à la mairie pour l'année en cours sur le budget 2026 :

- Piscine : transport + entrées pour les élèves de CP, CE1 et CE2 → 8 000€.

À noter : l'organisation choisie et de nouveau acceptée par le conseiller pédagogique EPS de circonscription à savoir 4 classes sur une demi-journée permet d'utiliser un seul car pour 4 rotations d'où une économie substantielle.

- Subvention transport → 2 000€.
- Subvention bibliothèque pour 5 classes → 500€

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour son soutien financier et les investissements réalisés pour l'école.

Elle remercie également les représentants de l'association *Les écoles en fête* pour leur aide au financement des projets en cours ou à venir.

9) PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et sécurité :

Les deux écoles (maternelles et élémentaires) ont été désignées par l'inspection cette année pour une évolution des deux moutures existantes (alerte intrusion et risques majeurs) vers une version unifiée. Il est prévu, avec M Siclon de voir en janvier/février d'étudier cette nouvelle version.

Un exercice *intrusion* est prévu le lundi 1^{er} décembre.

Un exercice évacuation/incendie s'est déroulé le mardi 30 septembre. Rien à signaler.

10) Projets, manifestations pour l'année en cours :

Activités récurrentes :

- Les CP de Mme Moitet et les CP/CE1 de Mme Letourneur feront des ateliers cuisine une fois par période.
- les classes de CE1, CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 continuent leur collaboration avec la bibliothèque du Val de Vray (emprunt mensuel de livres pour lecture plaisir). **Cet emprunt est subventionné en totalité par la mairie.** La classe de CE1 de Mme Morlot se rend une fois par période à la bibliothèque.
- Toutes les classes sont inscrites au dispositif *École et cinéma* qui prévoit trois projections sur l'année au Val de Vray (tarif : 2,80 €/élève/séance **soit un total de 1 335,60€ sur l'année, entièrement financé par la coopérative**).

Sport :

- septembre : toutes les classes ont participé à une sensibilisation au hockey sur gazon ; séance d'une heure environ ; activité gratuite. Réflexion pour un cycle complet (payant) pour la prochaine année scolaire.
- contact a été pris pour une animation golf pour toutes les classes (en mai/juin) ; activité gratuite.
- reconduction de l'animation foot (sur le terrain d'honneur de St Saturnin) avant le 15 juin : activité proposée et menée par les éducateurs du club de St Saturnin/la Milesse ; activité gratuite.
- Piscine : du 20 novembre au 22 janvier (8 séances), tous les élèves du CP au CE2 se rendront à la piscine de Coulaines chaque jeudi après-midi.

→ coût transport = 1 217,60€

→ coût encadrement (pour une séance) : 8€ par élève pris en charge par les maîtres-nageurs et 3,50€ par élève encadré par enseignant (91 élèves concernés).

- semaine vélo CM1/CM2 et CM2 probablement semaine du 22 au 26 juin.

- rencontres sports de la circonscription organisées par le conseiller pédagogique EPS :

→ Les classes de cycle 2 ont participé aux rencontres jeux collectifs le vendredi 17 octobre au val de Vray.

→ les classes de CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 sont inscrites aux rencontres orientations prévues en mars dans les bois de l'Epau. Les autres classes sont également inscrites à cette activité pour le mois de juin à la Chapelle st Aubin. → un enduro d'école (avec la maternelle) est prévu le vendredi 27 mars au matin. Toutes les classes participent ; les parents seront sollicités pour encadrer et accompagner dans les courses.

- l'équipe réfléchit à une évolution de la journée *Olympiades* qui s'est déroulée ces deux dernières années avant les vacances d'été. Une randonnée pédestre dans les alentours de l'école (il existe plusieurs parcours ombragés) pourrait être mise en place sur la journée, avec pique-nique (commun si possible) et activités sur le parcours. Dans les deux cas, les parents seront sollicités (nombreux) pour cette journée (jeudi 2 juillet 2026). L'idée de la randonnée a été proposée aux collègues de maternelle. Des parents élus font part de leur préférence pour un maintien des olympiades pour que tout le monde reste ensemble. L'équipe pédagogique propose un mixte des deux alternatives ; à réfléchir.

Autres activités/manifestations :

- échange école (CP/CE1 et CE2/CM1) / Ehpad de St Saturnin :

→ lundi 15 décembre après-midi, atelier cuisine et goûter (ingrédients et goûters fournis par l'Ehpad)

- janvier : partage de la galette et fabrication de couronnes
- mars/avril : jardinage et confection de jardinières pour les chambres des résidents
- mai/juin : tonte des moutons avec intervenant extérieur (financement Ehpad).

- échange école/arche (projet non finalisé à ce jour) :

- 3 temps avec le service animation adulte pour les classes suivantes :

 - CP Mme Moitet 18 élèves
 - CE1 Mme Morlot Nicolas 20 élèves
 - CE2 Mme Bouvet 26 élèves

- 1 temps avec les EAPA (activité physique adapté) :

 - CM1/CM2 Mme Gabillet 24 élèves

Objectifs pour les élèves :

Créer un temps de partage entre les élèves et nos patients en situation de handicap autour d'une activité commune.
Découvrir ce qui est possible de réaliser malgré une situation de handicap.

Sensibiliser au respect d'une personne en situation de handicap.

Objectif pour les patients :

Travail sur de regard de l'autre autour d'une activité commune.

Le projet est à l'étude pour validation par direction de l'arche.

- miel (CP, CP/CE1, CE1) : animation sur le thème des abeilles.

- Séance 1 : à l'école, découverte du monde des abeilles, de la pollinisation au miel...
- séance 2 : visite d'un rucher à Coulaines.
- Séance 3 : récolte du miel à l'école.

Coût (à affiner) financé par la coopérative.

- Élection de 6 nouveaux membres du CMJ le vendredi 7 novembre. Le Maire sera élu à l'issue de la réunion du jeudi 20/11.

- Sensibilisation aux situations de harcèlement :

→ participation au webinaire proposé par l'éditeur Milan jeunesse. En amont, chaque enseignant a préparé sa classe à cette information.

→ jeudi 6 novembre pour les classes de cycle 2 : harcèlement, les moqueries.

→ vendredi 7 novembre pour les classes de cycle 3 : harcèlement.

→ À la demande du ministère, passation d'un test sur le harcèlement pour tous les élèves du CE2 au CM2 (fixé par l'équipe enseignante au vendredi 14 novembre). Le questionnaire est le même que l'an dernier.

→ L'ensemble des CM2 bénéficiera comme chaque année d'une intervention des gendarmes de la brigade de la Chapelle Saint Aubin sur le harcèlement : séance prévue le vendredi 3 avril. Intervention gratuite.

- croix rouge : formation aux premiers secours pour les CM1 et les CM2 (mardi 25 novembre) ; **coût = 258€ financement coopérative scolaire).**

- Les élèves des classes de cycle 3 ont été invités à assister aux cérémonies commémoratives du 11 novembre. Une trentaine d'élèves étaient présents, pour la plupart accompagnés de leurs parents et frères et sœurs.

- Val de Vray : Mme Labbé, directrice du Val de Vray propose les spectacles suivants pour nos élèves.

→ lundi 15 décembre après-midi : *Le Noel de Noélie*

→ Lundi 30 mars (classes de CE2, CE2/CM1, CM1/CM2) : *A l'envers à l'endroit* CIE BOCCA DE LA LUNA

→ Vendredi 10 avril 2026 (classes de CP, CP/CE1 et CE1) : *Jean-Pierre le berger* – CIE TETROFORT

- Goûter de Noël offert par Les Écoles en fêtes le jeudi 18/12 pendant la récréation du matin.

- Projet musique : classe de CP, CP/CE1, CE1 avec intervenant ; coût 6 900€. Moitié prise en charge par la ville du Mans via une subvention de la DRAC, le reste est réparti entre l'école et la mairie (subvention de la mairie de 2 000€).

- classe découverte pour les classes de CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 : séjour du 4 au 7 mai sur le thème du Mont St Michel.

- LES ÉCOLES EN FÊTE : marché de Noël le 5 décembre de 16h15 à 18h30.

11) Questions diverses :

Pas de questions mais des observations.

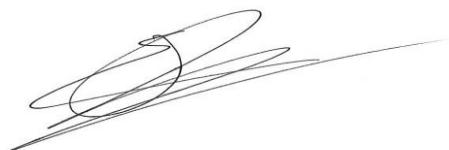
Les premières concernent la sécurisation de l'école et les études du soir. Les propos tenus relevant davantage d'allégations que de réalités, M Pourceau a choisi de ne pas les traiter. Les messages ont tout de même été transmis en mairie pour information.

La dernière observation concerne l'attitude du cuisinier : il lui est reproché son vocabulaire et sa manière de répondre aux questions des élèves. La mairie s'engage à prendre contact avec le prestataire pour évoquer ce problème récurrent.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi au mardi 17 mars 18h.

Séance levée à 20h.

Le Président,



E Pourceau